

95. LE CURIEUX PUNI

« Deux frères voulurent un jour courir le monde et tenter la fortune. Mais l'aîné dit au cadet : « Laisse moi partir le premier. Quand je reviendrai, je te ferai profiter de mon expérience ».

L'aîné s'en alla donc bien loin, tant qu'une fois la nuit le surprit dans un bois. Il crut prudent de grimper sur un arbre pour y attendre le jour. Mais c'était justement dans ce bois que les sorciers des environs se réunissaient pour tenir le sabbat. Le garçon les vit bientôt arriver de tous côtés. Ils se racontaient avec satisfaction leurs méchantes prouesses. Un vieux boiteux disait : « J'ai jeté une maladie sur la fille du roi, et en même temps j'ai fait neufs nœuds à la corde de la cloche de l'église. La fille du roi ne guérira que lorsqu'on aura défait ces nœuds ».

Le garçon, en attendant cela, se dit : « Je serais bien maladroit si je ne tirais parti de ce secret ». Il courut à la maison du roi, se dit grand médecin et s'engagea, moyennant une bonne somme, payable après la guérison, à guérir la princesse. Le marché conclu, il ordonne une potion insignifiante et va défaire les nœuds. En une minute la princesse fut guérie, et le médecin payé.

Il revint à la maison et conta à son frère son aventure. L'autre ne songea pas à le féliciter ; il partit sans rien dire et s'alla cacher dans l'arbre du sabbat. A minuit arrivèrent les sorciers, et avec eux le vieux boiteux tout en colère. Il crie que les secrets de la compagnie sont violés, que l'infante est guérie, et que quelqu'un les écoute.

Ce fut une grande rumeur. On cherche, on trouve le garçon sur son arbre. On le fait rudement descendre, on le roue de coups de pieds et on le laisse là.

Quand il fit jour, le pauvre diable, les membres endoloris, se traîna comme il put hors des ronces et des pierres, et fut long à rentrer à la maison, impotent à tout jamais.

Mais son frère aîné le secourut avec l'argent du roi. »

---

La morale si clairement déduite du premier conte, s'obscurcit dans le récit transformé en diablerie. Pourquoi le frère cadet échoue-t-il là où l'aîné avait réussi ? Sa curiosité méritait-elle un

pareil châtement ? Il est probable que la question morale n'a pas préoccupé les conteurs qui ont achevé la transformation. Quant à la pente qui conduit certains contes traditionnels à la diablerie, nous en avons donné d'autres exemples. Il serait intéressant d'en étudier un plus grand nombre et d'en tirer la loi. Cette loi existe sans doute.

---

## LES AVENTURIERS

---

### 96. LE PÊCHEUR ET SES FILS.

« Il y avait une fois un pauvre pêcheur qui n'avait que les produits de sa pêche pour nourrir sa femme et ses trois fils. Pendant plusieurs jours il n'avait apporté à la maison que du fretin lorsqu'il ramena dans son filet le roi des poissons.

Le roi des poissons lui dit : « Laisse-moi la vie, tu t'en trouveras bien. Chaque coup de filet te rapportera à l'avenir une charge de poissons ».

Le vieux pêcheur, trouvant le marché avantageux, laissa aller le roi des poissons. Puis il lança de nouveau son filet dans la rivière et le retira si plein qu'il n'eut pas besoin de le lancer une seconde fois. Il rentra donc chez lui bien joyeux et s'empressa de raconter à sa femme ce qui lui était arrivé. La femme du pêcheur trouva que son mari avait fait un marché de dupe.

Qu'était-ce que les goujons qu'il rapportait à côté du roi des poissons, qu'on se serait disputé sur le marché ? Le pauvre homme n'osa rien répondre ; il connaissait la sotte avidité de sa femme.

Le lendemain il alla jeter son filet au même endroit de la rivière et du premier coup amena le roi des poissons.

Le roi des poissons lui dit comme la veille : « Laisse-moi la vie et tu prendras une charge de poissons, à chaque coup de filet ».

Cette fois encore le pêcheur se laissa toucher, quoiqu'il prévît une nouvelle querelle avec sa femme. Il rejeta à l'eau le roi